

BULLETIN INFO

POINT SUR LA FORMATION CONTINUE DES IPCSR

Mars 2025

À la suite des questions relatives à la formation initiale et continue des DPCSR, un point a été fait quant à la formation continue des IPCSR.

La sous-direction ERPC précise que 898 agents ont été formés en 2024. Son objectif est de maintenir ce nombre pour l'année 2025.

La formation « prévention des agressions » mise en place par la DSR va être mise en avant durant cette année.

Le SANEER & SR rappelle à la Sous-directrice ERPC que le catalogue de formations continues proposé n'est pas toujours connu et relayé par les services d'affectation des IPCSR. C'est pourquoi le SANEER & SR relaie systématiquement les offres de formation.

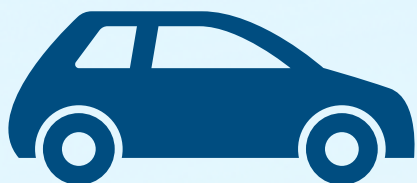


Le SANEER & SR profite de ce point pour évoquer l'appel que la Sous-directrice a transmis par courriel aux chefs des BER afin de libérer des IPCSR, notamment pour la formation initiale moto à l'INSERR.

M. RIQUELME nous indique que le vivier de formateurs moto est actuellement de 58 IPCSR, ce qui n'est pas assez !

Le vivier de formateurs doit être plus large. Il faut permettre aux IPCSR d'être personnes ressources pour l'INSERR.

Le SANEER & SR ré-affirme que la formation des stagiaires par leurs « pairs » est une mission primordiale et statutaire du corps des IPCSR. **Il est impératif que les BER libèrent les volontaires recrutés par l'INSERR. Le SANEER & SR intervient régulièrement sur ce point dans un certain nombre de départements.**



Le SANEER & SR, le syndicat 100 % utile !